



Direction Nationale des Activités Sociales
Pôle Prévoyance Solidarité Loisirs Culture

Destinataires

Tous Services

Contact

CABEDOCE Bernard
Tél : 01.41.24.40.83
Fax : 01.41.24.40.05
E-mail :

Date de validité

A partir du 01/01/2011

Modification de

nds CORP-DNAS-2010-0050 du 17
février 2010

Prestation d'action sociale: barème 2011 de l'aide au maintien à domicile des fonctionnaires retraités de La Poste



**note de
service**

OBJET :

La présente note de service a pour objet de communiquer les nouvelles tranches de ressources applicables à l'aide au maintien à domicile des retraités fonctionnaires de La Poste à partir du 1^{er} janvier 2011

Jean-Paul CAMO

Prestation d'action sociale: barème 2011 de l'aide au maintien à domicile des fonctionnaires retraités de La Poste

Les montants des **tranches de ressources** applicables à l'Aide au Maintien à Domicile (AMD) pour les fonctionnaires retraités de La Poste sont revalorisés de **0,9%** (majoration appliquée aux pensions et rentes de vieillesse en 2010) à compter du **1^{er} janvier 2011**.

Le barème figurant à la note de service CORP-DNAS-2010-0050 17 février 2010 est annulé et remplacé par le suivant:

Tranche de ressources	Ressources Mensuelles		Montant horaire de l'AMD
	Personne Seule (en €)	Ménage (en €)	
1	Jusqu'à 892 €	Jusqu'à 1 546 €	16,50 €
2	de 893 € à 1 182 €	de 1 547 € à 1 900 €	14,50 €
3	de 1 183 € à 1 378 €	de 1 901 € à 2 106 €	12 €
4	de 1 379 € à 1 577 €	de 2 107 € à 2 366 €	7 €

Il est rappelé que l'évaluation des ressources mensuelles s'effectue sur la base du douzième du montant du **RFR** (Revenu Fiscal de Référence) figurant sur l'avis d'imposition sur le revenu le plus récent au moment du dépôt de la demande.